



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23067820

ile,

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

12 MAI 2023

Le greffier

N° d'entreprise : 0455 374 022

Nom

(en entier) : **Garage Sauvage Frères**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue de Charleroi 98 à 5650 Yves-Gomezée****Objet de l'acte : Démission administrateur**

L'an deux mil vingt-trois, le 20 avril, s'est tenue au siège social l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Sont présents :

les actionnaires comme indiqué à la liste des présences de cette assemblée réunissant l'intégralité des capitaux propres de la société. L'assemblée se considère dès lors valablement constituée et apte à délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

Ordre du jour.

Démission administrateur.

Résolutions et votes.

A l'unanimité des voix, l'assemblée accepte la démission de Monsieur Roland Sauvage de sa fonction d'administrateur de la SRL Garage Sauvage Frères à dater de ce 20 avril 2023 et lui donne pleine et entière décharge pour l'ensemble des actes posés dans le cadre de son mandat.

Fait à Yves-Gomezée, le 20 avril 2023.

Monsieur Raymond Sauvage

Domitrix SA

Représentée par la SRL BELCARIMPORT

Représentée par Monsieur Gunther Sauvage

Monsieur Gunther Sauvage

Déposé en même temps PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).